

Service émetteur : Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé - Environnement

Affaire suivie par : Michel Fichet
Courriel : ars-dt35-sante-environnement@ars.sante.fr

Téléphone : 02.99.33.34.17
Télécopie : 02.99.33.34.19

N/Réf : 2020-07-20-232-EIEA/ERSEI/MF
V/Réf : votre transmission du 06/07/2020
P.J : mon courrier du 18/03/2019

Date :

Objet : Evaluation environnementale
ZAC du Lindon
Commune de L'Hermitage

Monsieur le Directeur régional
DREAL
Service Connaissance, Prospective,
Evaluation
Division Evaluation Environnementale
L'Armorique
10, rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 RENNES Cedex

Monsieur le Directeur,

Par transmission visée en référence, vous m'avez communiqué pour contribution à l'avis de l'autorité environnementale, un dossier d'évaluation environnementale présenté par la commune de L'Hermitage, concernant le projet de création de zone d'aménagement concerté (ZAC) du Lindon.

Le projet, à vocation d'habitat, prévoit la construction d'environ 550 logements.

Un avis a déjà été donné par mes services le 18 mars 2019 (courrier 2019-03-12-152 ci-joint). Cet avis était favorable.

Des compléments ou changements sont apportés par la collectivité. Ils ne modifient pas mon premier avis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice de la Délégation
Départementale d'Ille-et-Vilaine



Anne-Yvonne EVEN